

## **HOMÉLIE**

« Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements »

Bien-aimés de Dieu,

Le Christ nous invite par ces paroles, à faire preuve d'amour à travers l'accueil et la réception de ses commandements.

En d'autres termes, l'amour du Christ est intimement lié à l'observance de ses commandements et de sa Volonté.

A quoi cela nous engage-t-il ?

D'abord, il nous faut connaître les commandements et les accueillir. Ensuite, les vivre comme l'expression de notre foi et de notre espérance en Jésus-Christ. Et enfin, percevoir les commandements comme source d'amour du Père, du Fils et de l'Esprit pour notre bonheur et celui de nos frères et sœurs.

Le commandement du Christ, c'est l'amour. Cela est d'autant plus clair, à travers la réponse de Jésus au docteur de la Loi qui l'interrogea au sujet du plus grand commandement pour le mettre à l'épreuve.

Jésus lui répondit en effet : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépend toute la Loi, ainsi que les Prophètes. » (Matthieu 22, 37 - 40). Or la Loi et les Prophètes désignent la Bible hébraïque, qui n'est rien d'autre qu'une partie de l'Ancien Testament des catholiques. Jésus veut alors nous montrer clairement que le commandement de l'amour n'abolit pas les dix commandements de Dieu (cf Exode 20, 1-18), puisque de ces deux commandements dépend la Parole de Dieu.

Les 10 commandements peuvent être classés en deux grandes catégories : la première qui traite de l'amour de Dieu : aimer le Seigneur Dieu plus que tout, prononcer le Nom de Dieu avec respect, sanctifier le Jour du Seigneur. La deuxième catégorie, quant à elle comporte les commandements qui nous aident à aimer le prochain comme nous-mêmes : honorer son père et sa mère, afin d'avoir longue vie sur terre (le seul commandement auquel est rattachée d'une manière explicite une promesse), ne pas commettre de meurtre, ne pas commettre d'impureté, ne pas voler, ne pas témoigner faussement contre son prochain, ne pas convoiter la femme ou le mari d'autrui, ne pas convoiter ce qui appartient à son prochain. Mais comment peut-on vivre ces commandements ?

Chers frères et sœurs, connaître et garder les commandements de Dieu ne doit pas se confondre à une attitude légaliste. Mais il faut vivre les commandements en les laissant nous guider sur le chemin de notre foi, en les laissant éclairer notre vie. Oui Bien-aimés du Seigneur, si l'observance des commandements de Dieu

ne nous fait pas avancer dans le processus de la quête de notre salut, alors nous devons nous poser des questions sur la façon dont nous les vivons. Car les commandements ont une finalité, c'est le salut de notre âme et de celles de nos frères et sœurs. C'est pour cela qu'il faut les connaître, les accueillir et les intégrer dans notre vie. Il est évident que nous ne pourrons y arriver qu'avec la grâce déjà accordée par Dieu et d'efforts que nous devons consentir.

Le Seigneur sait que nous sommes des êtres faibles et pécheurs, parfois avec un faible degré de confiance et d'espérance ; Il nous promet le Défenseur, l'Esprit de Vérité, afin que nous n'ayons plus peur. Et nous n'avons d'ailleurs pas de raison d'avoir peur, chers frères et sœurs, car l'Esprit demeure auprès de nous et sera en nous. Soyons forts puisque la force est un don de l'Esprit et espérons. Faisons notre cette exhortation de l'Apôtre Pierre dans la 2<sup>ème</sup> lecture : être prêt à présenter une défense devant quiconque nous demande de rendre raison de l'espérance qui est en nous, avec douceur et respect. Demandons-en la grâce au Seigneur.

Vivre les commandements de Dieu nous conduira alors à nous ouvrir à l'amour de Dieu le Père, de Dieu le Fils et de Dieu l'Esprit Saint. « Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements ». Il y a donc un lien inextricable entre l'amour de Jésus et la réception de ses commandements. Mais cela ne s'arrête pas à ce niveau. Aimer Jésus-Christ, Fils de Dieu et Dieu Lui-même, est une condition pour bénéficier de l'amour de Dieu le Père, car nous dit-il, « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi aussi, je l'aimerai et je me manifesterai à lui ». Que font Dieu le Père et Dieu le Fils sans Dieu l'Esprit ? D'ailleurs dans cet Évangile Jésus nous a promis le Défenseur qui demeurera auprès de nous et sera en nous. Les commandements de Dieu nous aident à mieux vivre notre humanité, œuvrant ainsi pour le bien de tous et pour notre salut. A cet effet, le N° 2070 du Catéchisme de l'Église Catholique précise : « Les dix commandements appartiennent à la Révélation de Dieu. Ils nous enseignent en même temps la véritable humanité de l'homme. Ils mettent en lumière les devoirs essentiels et donc, indirectement, les droits fondamentaux inhérents à la nature de la personne humaine. Le Décalogue contient une expression privilégiée de la “loi naturelle” ». Accueillir, respecter et intégrer dans notre vie les commandements de Dieu devrait nous aider à être de bons citoyens, mais aussi à être de bons chrétiens recherchant non seulement le salut de notre âme mais aussi celui de nos frères et sœurs.

Je voudrais que chacun de nous s'efforce de réfléchir pour répondre, par son engagement, à cette interrogation du Pape François dans sa catéchèse du 13 juin 2018, au sujet des commandements : « Comment les jeunes pourront-ils nous suivre dans la foi, s'ils ne nous voient pas choisir l'original, le vrai ? »

Que le Christ nous en donne la grâce.

P. Éphrem LALEYE